Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 224 SCELLANT/ADHÉSIF URÉTHANE - NOIR

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur de produit.....	PF 224 SCELLANT/ADHÉSIF URÉTHANE - NOIR
Identificateur du fournisseur initial.....	Pro Form Products Ltd. 604 McGeachie Drive Milton, Ontario L9T3Y5 Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
numéro d'urgence 24 heures :.....	Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300. **Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local**.
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Adhésifs, produits d'étanchéité. Aucune restriction d'utilisation connue.
Famille chimique.....	Mélange.
Classification de NFPA.....	Santé: 2 Feu: 1 Réactivité: 0.
IHM.....	H: 2 F: 1 R: 1.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mention d'avertissement.....	DANGER.
Classification de danger.....	Corrosion/irritation de la peau — Catégorie 2. Toxicité pour la reproduction — catégorie 2. Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique — Catégorie 3. (Respiratoire). Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Expositions répétées — Catégorie 1. (Orgues).
Description du danger.....	H315 Provoque une irritation cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H372 Risques avéré d'effets grave pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
Conseils de prudence	
Prévention.....	P201 Se procurer les instructions avant utilisation . P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité . P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
Intervention.....	P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P308 P313 si exposés ou intéressé, consulter un médecin/conseils. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise. P314 - Consulter un médecin en cas de malaise. P321 - Traitement spécifique, voir section 4 sur cette étiquette. P332 P313 - consulter un médecin en cas d'irritations. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage.....	P403 P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.
Élimination.....	P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux règlementations locales.
Autres dangers	Aucun connu.

PRODUIT: PF 224 SCELLANT/ADHÉSIF URÉTHANE - NOIR

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Xylène	1330-20-7	1-5
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle (MDI)	101-68-8	<0.1

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Vérifiez et retirez toutes les lentilles de contact, si elles sont sûres et faciles à faire. Consultez un médecin si l'irritation continue.
Contact avec la peau.....	Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau savonnée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Ne pas faire vomir. N'administrez rien qui n'ait pas été explicitement autorisé par un médecin. Appeler immédiatement un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, . qu'ils soient aigus ou retardés	Les informations spécifiques sur les symptômes et les effets causés par le produit sont inconnues.
Indication de soins médicaux immédiats et de traitement spécial nécessaire, si nécessaire	Traiter symptomatiquement. En cas d'incident impliquant ce produit, assurez-vous que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés.....	Mousse. Poudre sèche. Eau pulvérisée.
Agents extincteurs inadaptés.....	None known.
Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux	Des gaz et/ou des vapeurs toxiques peuvent se former.
Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Ne laissez pas le ruissellement s'écouler dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire.
Précautions environnementales.....	Ne laissez pas le produit s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau. Si un déversement contamine les cours d'eau, informez-en les autorités.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Nettoyez toute matière résiduelle avec un absorbant et éliminez-les comme déchets dangereux. Assurez-vous que le site de fuite est bien aéré. Éliminer les déchets conformément à tous les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Utiliser une ventilation adéquate. Se laver les mains et les bras après la manipulation. Laver les vêtements avant des réutiliser contaminés.
Conditions de sûreté en matière de ..... stockage, y compris les incompatibilités	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer dans le contenant original. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV TWA	ACGIH TLV STEL	OSHA PEL PEL	OSHA PEL STEL	NIOSH REL
Xylène	50 ppm	150 ppm	100 ppm TWA	Pas disponible	Pas disponible
	CA ON: 100ppm (TWA); 150ppm (STEL)				
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle (MDI)	0,005 ppm	Pas disponible	0,02 ppm	0.005 ppm AB OEL TWA	0,005 ppm
	Not available				

Équipements de protection individuelle

PRODUIT: PF 224 SCELLANT/ADHÉSIF URÉTHANE - NOIR

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Yeux/type	Portez des lunettes de protection hermétiques. Consultez votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour obtenir des recommandations supplémentaires.
Respiratoire/type	Porter un respirateur approuvé par le NIOSH. Consultez votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour obtenir des recommandations supplémentaires.
Gants/type	Portez des gants résistants aux produits chimiques. Consultez votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour obtenir des recommandations supplémentaires.
Vêtements/type	Portez des vêtements résistants aux produits chimiques. Consultez votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour obtenir des recommandations supplémentaires.
Chaussures/type	Portez des bottes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Consultez votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour obtenir des recommandations supplémentaires.
Autres/type	La station de lavage oculaire et la douche d'urgence devraient être à proximité. Les employés doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire ou d'utiliser des produits du tabac. Laver les vêtements après chaque utilisation.
Contrôles d'ingénierie appropriés	L'échappement local doit être utilisé pour maintenir des niveaux inférieurs aux limites d'exposition.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique	Pâte.
Couleur	Noir.
Odeur	Odeur caractéristique.
Seuil de l'odeur (ppm)	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	Non disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)	Non disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	Non disponible.
Point d'éclair (OC), méthode	Non disponible.
Température d'auto-inflammation (deg C).	Non disponible.
pH	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Solubilité	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg)	Non disponible.
Densité relative (gravité spécifique)	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible.
Contenu en COV	<50 g/L.
Densité	1,08 ± 0,03 g/ml.
Caractéristiques des particules	Sans objet.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage ou de transport.
Stabilité chimique	Stable à des températures et pressions normales.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Entrer en contact avec des substances incompatibles.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux lorsqu'il est stocké et manipulé correctement.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Xylène	6350 ppm 4 heures rat	>3523 mg/kg rat orale
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle (MDI)	490 mg/m3 4 heures Rat 0.369 mg/l 4hr Rat	9200 mg/kg rat Oral >7900 mg/kg Rabbit Voie cutanée

Estimation de la toxicité aiguë (ETA)	ATE US (xylène) : 1100 mg/kg de poids vif (dermique) ; 4500 ppmv/4h (gaz) ; 11 mg/l/4h (vapeur) ; 1,5 mg/l/4h (poussière, brouillard). ATE US (MDI) : 4500 ppmv/4h (gaz) ; 11 mg/l/4h (vapeurs) ; 1,5 mg/l/4h (poussière, brouillard).
Voie d'exposition	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.
Effets d'une exposition aiguë	Non disponible.
Effets d'une exposition chronique	Non disponible.
Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Ne répond pas aux critères de cette classification.

PRODUIT: PF 224 SCELLANT/ADHÉSIF URÉTHANE - NOIR

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Ne répond pas aux critères de cette classification.
Cancérogénicité.....	Ce produit n'est pas répertorié par le NTP, le CIRC ou réglementé comme cancérogène par l'OSHA.
Mutagénicité.....	Ne répond pas aux critères de cette classification.
Effets sur la reproduction.....	Ne répond pas aux critères de cette classification.
STOT-SE.....	Peut causer une irritation respiratoire.
STOT-RE.....	Peut causer des dommages aux organes par une exposition prolongée et répétée.
Risque d'aspiration.....	Ne répond pas aux critères de cette classification.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Persistance et dégradation.....	Aucune donnée produit disponible.
Potentiel de bioaccumulation.....	Aucune donnée produit disponible.
Mobilité dans le sol.....	Aucune donnée produit disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements concernant la ..... manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés	Disposer selon des réglements applicables fédéraux, provinciaux/d'états ou locaux. L'incinération industrielle est la méthode préférée. Les récipients vides maintiennent le résidu du produit; observer toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer. Les contenants vides décontaminés devraient être écrasés pour éviter qu'ils ne soient réutilisés. Ne pas chauffer ni couper les contenants vides avec un chalumeau électrique ou au gaz, car les vapeurs et les gaz peuvent être toxiques.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD.....	Non réglementé.
Classification de l'IATA (Air).....	Non réglementé.
Classification de l'IMDG (maritime).....	Non réglementé.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut de la LCPE.....	Sur la Liste intérieure des substances (LIS).
Annexe 1.....	Les substances suivantes figurent à l'annexe 1 de la LCPE et sont considérées comme toxiques en vertu de la LCPE. Des rapports supplémentaires peuvent être exigés :. (CAS # 101-68-8).
Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	Certaines composantes doivent faire l'objet d'une déclaration en vertu de l'INRP. Veuillez vérifier votre responsabilité. (CAS # 1330-20-7 (CAT 1A &5)). (CAS # 101-68-8(CAT.1A)).
Règlement sur les urgences ..... environnementales	Certains composants de ce produit sont visés par le Règlement sur les urgences environnementales et peuvent nécessiter des rapports supplémentaires. Xylène (CAS # 1330-20-7) Partie 1.
Catégorisation de la LIS.....	Certains composants répondaient aux critères énoncés au paragraphe 73(1) de la LCPE lors de la catégorisation de la LI. Veuillez vérifier si cela affecte votre entreprise. (CAS # 101-68-8).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Article 302 - Substances extrêmement .... dangereuses	Aucun.
Articles 311/312 - catégories de danger....	Immédiat pour la santé, santé retardée.
Article 313.....	Xylène. 4, diisocyanate de méthylènediphényle-4'.
40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA	4,4'-methylenediphenyl diisocyanate.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit ne contient aucun produit chimique répertorié sur la Proposition 65 de la Californie.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
Numéro de téléphone :.....	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de

PRODUIT: PF 224 SCELLANT/ADHÉSIF URÉTHANE - NOIR

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Avertissement:.....	nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	2024-12-06